



« Joueuses, joueurs, parents, »

La crise du Covid a touché notre société et notre sport de plein fouet mais c'est avec un grand plaisir que nous vous retrouvons ou que nous vous accueillons au sein du RCPM pour la saison 2020/2021 afin de porter au plus haut les couleurs de notre club.

Nous espérons que vous avez pu passer sans trop de difficulté la période compliquée du confinement.

Les dirigeants, éducateurs et bénévoles de l'EDR sont bien conscients de la frustration que cette longue période d'inactivité a pu générer. Aussi, sont-ils disposés à tout mettre en œuvre pour que la nouvelle saison fasse rapidement oublier cette saison que la crise sanitaire a considérablement réduite.

**Il va de soi que le démarrage de la saison dépend bien évidemment des directives en provenance des autorités sanitaires, relayées et adaptées par la FFR aux spécificités du rugby.**

La rentrée officielle de l'École de Rugby a démarré le 28 août 2020, date à laquelle les joueurs des catégories Babys, U6, U8, U10, U12 et U14 ont été accueillis sur le terrain du Stade de Le Guerno. Toutefois, les inscriptions se feront en septembre.

Comme la précédente saison, une équipe d'éducateurs et de dirigeants, compétents et diplômés, prendra en charge la formation rugbystique de vos enfants. Nous rappelons que notre école de rugby est labellisée ce qui équivaut à une reconnaissance officielle par la FFR de la qualité de l'enseignement qu'elle dispense aux jeunes qui lui sont confiés.

Comme chaque saison, les équipes seront engagées dans les compétitions régionales, éventuellement nationales, organisées ou sous le contrôle de la FFR. A ces activités sportives s'ajouteront comme chaque année, des manifestations extra-sportives qui caractérisent si bien la convivialité et le caractère festif du Rugby.

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription qui nous permettra de remplir les démarches administratives pour l'obtention de la licence de votre enfant, ainsi que les horaires des entraînements et les contacts de l'EDR.

Nous vous souhaitons une excellente saison au RCPM.

Bien Sportivement,

Gaël Poivret

Le Président



## JOURS ET HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS - EDR

		Mercredi	Samedi	Entraîneur	Contacts
EDR	Babys		10H20-12H00	David ROCHER	06 12 28 70 67
	U6		10H20 -12H00	François BONNET	06 07 40 52 67
	U8	16H30 – 18H00	10H20 -12H00	Maël BOUCHET	06 58 36 81 54
	U10	16H30 – 18H00	10H20 - 12H00	Cyril JORDA	06 38 38 95 41
	U12	16H30 – 18H00	10H45 - 12H15	Thomas LANDRIAU	06 43 01 75 71
	U14	16H30 – 18H00	10H45 - 12H15	Bruno FRAISSANGE	07 83 51 92 98
CONTACT EDR : PHILIPPE BOISSEAU – edr.rugbymuzillac56@gmail .com- 06 27 93 03 13.					

### TARIFS SAISON 2020 – 2021- EDR

		TARIFS DE BASE	TARIFS REMISÉS	AVEC + ASSURANCE OPTION 2 + sans garanties complémentaires
ECOLE DE RUGBY	BABYS		50€	
	U6	80 €	50€	
	U8	115€	70€	
	U10	115€	70€	
	U12	115€	70€	
	U14	115€	70€	

Le prix ci-dessus correspondant à la catégorie de la licence, comprend l'assurance correspondant à l'option 2 que vous avez coché sur le site de l'ovale.

Pour une assurance avec garantie complémentaire 'accidents corporels (choix 1,2 ou 3) si vous cochez sur votre espace sur le site de [www.ovale.fr](http://www.ovale.fr), le règlement correspondant est à régler directement à la FFR.

Le club fait une prise en charge **EXCEPTIONNELLE** d'une partie du prix de la licence pour cette saison 2020-2021, en raison de la crise liée au COVID qui a impacté une partie de la saison 2019-2020.

Cette remise est exceptionnelle, le club repartira sur des tarifs de base pour la saison 2021-2022

### REMARQUES :

- La cotisation est payable en 1, 2, 3 fois par **chèque**, par **coupons-sports**, ou en une seule fois avant le 30 septembre 2020 (pour un paiement étalé sur 8 mois merci d'en faire la demande auprès du trésorier)
- Une réduction de (10) € est consentie pour toute adhésion supplémentaire à partir du 2ème membre d'une même famille.
- Vous pouvez vous licencier ou faire votre renouvellement.  
Pour cela il suffit de renvoyer les documents dûment remplis par mail au secrétariat de l'EDR à l'adresse suivante à l'attention de Philippe BOISSEAU : [edr.rugbymuzillac56@gmail.com](mailto:edr.rugbymuzillac56@gmail.com).

### PRECISIONS :

- Les chèques seront encaissés aux dates que vous indiquerez au dos sans dépasser le 31/12/2020. (Sauf dispositions spéciales pour plus de trois chèques voir avec le trésorier)
- Les attestations pour les organismes sociaux doivent être demandées à la remise du dossier d'inscription. Elles seront remplies à la date d'enregistrement du licencié et d'encaissement du premier chèque.
- Tout dossier incomplet sera refusé et l'accès aux entraînements interdits à compter du 30/10/2020**



## INSCRIPTION SAISON 2020-2021

En raison de la crise du Covid, le **certificat médical est OBLIGATOIRE** pour tout renouvellement ou création de licence Exceptionnellement cette année si votre attestation a moins d'un an elle est acceptée par la ligue,

### L'INSCRIPTION SE FAIT EN 2 TEMPS :

L'inscription auprès du RCPM

#### Inscription auprès du RCPM

Vous trouverez ci-dessus les tarifs ainsi que les documents nécessaires à une inscription à l'école de Rugby (garçons et filles nés entre 2015 et 2007)

Retourner la fiche de renseignements (Page 4), une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité du futur licencié ou copie du livret de famille, une photographie et les autorisations signées et chartes (Page 5,6,7,8,9 et 10) au référent de l'EDR ; Philippe Boisseau ou Cyril Jorda à l'adresse suivante : [edr.rugbymuzillac56@gmail.com](mailto:edr.rugbymuzillac56@gmail.com)

#### Affiliation à la FFR

L'étape 1 : le RCPM fait une demande auprès de la FFR

L'étape 2 : La FFR envoie un mail aux parents ou tuteur déclaré.

L'étape 3 : Vous renseignez toutes les rubriques vous concernant et vous allez chez le médecin vous faire valider le certificat médical.

L'étape 4 : Vous scannez le certificat médical pour le mettre dans votre dossier informatique.

L'étape 5 : **Vous rapportez le dossier papier du RCPM et l'original du certificat médical ainsi que le règlement.**

Vous trouverez ci-dessous en annexe un tutoriel expliquant les différentes démarches à suivre une fois le mail de la FFR reçu : « ne pas répondre »

ATTENTION : contrôlez vos spam – le lien n'est valable que 15 jours.

.....  
Zone réservée au RCPM pour validation du dossier complet.

- **Fiche d'inscription**
- **Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité du futur licencié ou une copie du livret de famille**
- **Une photographie**
- **Autorisation de soins en cas d'accident avec copie de la Carte d'identité du parent ou représentant légal qui signe l'autorisation**
- **Autorisation de diffusion d'image –**
- **Autorisation de transport**
- **Autorisation de soins**
- **Charte du parent signée**
- **Charte du joueur signée**
- **Certificat médical**
- **Règlement de la cotisation annuelle (chèque, espèce ...)**



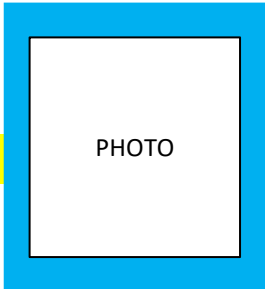
**Attention : Suivant les cas, la ligue peut nous demander en cas de renouvellement la mise à jour de la photographie ou la pièce d'identité. Celle-ci vous sera alors demandée.**

**POUR LES NOUVEAUX JOUEURS : EXPLICATION SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES LICENCES**



# FICHE D'INSCRIPTION – SAISON 2020/2021

## RENSEIGNEMENTS LICENCIÉ(E)



Première Licence (nouvel arrivant)     Renouvellement (licencié(e) RCPM saison 2019-2020)     Mutation

Nom: ..... Prénom: .....

Date de naissance: I\_\_I\_\_I / I\_\_I\_\_I / I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I

Lieu de naissance ..... DÉPT: I\_\_I\_\_I

Babys     U6     U8     U10     U12     U14

Sexe :    M     F     Tailles (en cm) I\_\_\_\_\_I    Poids (en Kg) I\_\_\_\_\_I

Latéralité :    Droitier     Gaucher     Ambidextre

Adresse : .....

Code Postal    I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I

Ville .....

N°SS: I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I

Pour les équipements fournis par le club, merci de nous préciser les différentes tailles de vêtements :

Taille haut : 4 ans - 6 ans - 8 ans - 10 ans - 12 ans - 14 ans - S - M - L - XL - XXL

Taille bas : 116 - 128 - 140 - 152 - 164 - S - M - L - XL - XXL

LICENCIÉ(È) MIINEUR(E), MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR LA RUBRIQUE CI-DESSOUS,

PÈRE..... MÈRE.....

Nom:..... Nom.....

Prénom:..... Prénom:.....

Tél port: I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I    Tél port : I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I

Email \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_    E.mail \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Tél port enfant (non obligatoire) : I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I\_\_I

Adresse e.mail enfant (non obligatoire).....@.....

Contact correspondance RCPM (Obligatoire)

Père     Mère     Les deux

Personne à prévenir en cas d'Urgence (Obligatoire)

Père     Mère     Les deux



# AUTORISATIONS PARENTALES

## AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT

### IMPORTANT

Afin d'organiser au mieux l'accueil individualisé de votre enfant nous remercions de signaler les allergies ou toutes autres informations nécessaires au club.

Je soussigné (NOM, prénom, qualité),

En cas d'accident de (NOM, prénom du licencié)

Autorise par la présente :

- tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire
- le responsable de l'association, du Comité ou de la FFR :

Le signataire ajoutera de sa main au-dessus de la date la mention :

« ***Lu et approuvé, bon pour autorisation*** »

A ..... Le ..... **Signatures (\*)**

(Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents) (\*)

À prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins à reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'accident :

NOM:.....

Prénom:.....Qualité.....

Téléphone (portable et fixe si possible): I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I

Coordonnées du médecin traitant :

NOM et  
Prénom :.....

Adresse :.....

Téléphone: I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I \_ I



# AUTORISATIONS PARENTALES

## DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e),

Nom - Prénom : .....

Qualité (père, mère, tuteur, tutrice...) : .....

Demeurant à :.....

.....  
.....  
.....

Adresse E-mail : .....@.....

Autorise : Oui – Non (*razer la mention inutile*)

Le Rugby Club du Pays Muzillacais ou le Comité de Bretagne de rugby à utiliser éventuellement sur :

- Le site internet du Club, du Comité ;
- Les comptes rendus adressés à la presse ;
- Ou tout autre support ;

L'image de mon enfant prise au cours des différentes manifestations organisées par le Club ou le Comité (entraînements, rencontres, tournois, voyages ...).

Désignation de l'enfant :

Nom : Prénom :.....

Né(e) le .....à.....

Adresse (si différente) :

.....  
.....  
.....

*Le signataire ajoutera de sa main au-dessus de la date la mention :*

**« Lu et approuvé, bon pour autorisation »**

.....

A ..... Le ..... **Signatures (\*)**

**(Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents) (\*)**



# AUTORISATIONS PARENTALES

## AUTORISATIONS DE TRANSPORTS POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), M./ Mme :

.....

Responsable légal de l'enfant :

.....

Déclare autoriser mon fils/ ma fille

.....

À la pratique du rugby en compétition et à effectuer les déplacements nécessaires aux entraînements et aux matchs, soit en voiture particulière, soit en utilisant les transports en commun.

À voyager

- Dans le véhicule personnel de toute personne licenciée au club de Rugby club du Pays Muzillacais (Dirigeants, entraîneur, arbitre, manager)
- Dans un véhicule personnel de tout PARENT de joueur (accompagnateur)
- Dans un véhicule de transport en commun (Sté privé, association, municipalité)
- Pour se rendre sur le lieu de toutes rencontres officielles et amicales de rugby pour lesquelles notre (nos) enfant(s) aura (auront) été convoqué(s) par leur entraîneur ou par un dirigeant. (Prise en charge aller et retour)

Je déclare dégager de toutes responsabilités le Rugby Club du Pays Muzillacais des blessures et dommages occasionnés par la pratique du rugby à mon enfant, ainsi que les personnes utilisant leur véhicule en tant qu'accompagnateur lors de transport

. En outre, nous acceptons, à la demande des dirigeants du club et quelques fois durant la saison, de transporter notre enfant, mais également d'autres joueurs de la même équipe sous réserve du nombre de places autorisées dans notre véhicule (carte grise) et libre le jour du déplacement

Dans les cas contraires, j'accompagnerai moi-même mon enfant à chaque déplacement.

*Le signataire ajoutera de sa main au-dessus de la date la mention :*

**« Lu et approuvé, bon pour autorisation »**

.....

A ..... Le ..... **Signatures (\*)**

**(Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents) (\*)**



## AUTORISATIONS PARENTALES

### AUTORISATIONS PARENTALE À RENTRER SEUL(E) À MON DOMICILE

En l'absence du présent document signé, AUCUN enfant de l'EDR, quelque soit sa catégorie, n'est autorisé à rentrer seul à son domicile après l'entraînement !

Cette procédure ne concerne que :

- Les enfants en catégories : U6, U8, U10, U12, U14
- Les entraînements aux horaires habituels du mercredi et samedi

Je soussigné(e),

Nom - Prénom : .....

Qualité (père, mère, tuteur, tutrice...) : .....

Demeurant à : .....

Adresse E-mail : .....@.....

Tél : .....

Autorise : Oui – Non (*rayer la mention inutile*)

mon enfant à rentrer seul au domicile suscit , apr s les entra nements habituels, et apr s avoir averti son  ducateur du Rugby Club du Pays Muzillacais

D signation de l'enfant :

Nom : Pr nom : .....

N (e) le .....   .....   .....

Adresse (si diff rente) :  
.....

**Je d clare avoir pris connaissance du fait qu'alors, la responsabilit  du club et de l'encadrement ne pourra pas  tre engag e en cas d'accident survenu au cours dudit trajet.**

Le signataire ajoutera de sa main au-dessus de la date la mention :

**« Lu et approuv , bon pour autorisation »**

.....

A ..... Le ..... **Signatures (\*)**

**Dans le cas o  l'autorit  parentale est partag e, il est imp ratif que ce document soit sign  par les deux parents (\*)**

Dispositions r glementaires :

- Je m'assure que l'entra nement   bien lieu avant de laisser mon enfant. D'ailleurs le mineur doit  tre confi  en « mains propres » aux entra neurs, avant chaque entra nement.
- A l'issue de l'entra nement, venir chercher son enfant au club et non pas sur le parking.
- Avertir l' ducateur du d part de votre enfant, en votre compagnie.
- Il n'y a pas d'entra nement pendant les vacances scolaires pour l'ensemble de l'EDR, sauf d cision personnelle de l' ducateur d'une cat gorie. Il lui appartient alors d'en avertir « ses parents et de g rer les diff rents aspects de cet entra nement sp cial.
- Les enfants quittant l'entra nement   pied doivent  tre munis d'un gilet jaune.
- Pour les d part en v lo, le gilet jaune et le casque sont obligatoires.





# CHARTRE DU JOUEUR

Une












charte, c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !

Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Le Rugby, c'est des valeurs à respecter sur et en dehors des terrains, mais aussi à utiliser dans sa vie au quotidien, sa vie professionnelle..

## LA CHARTRE DU JOUEUR

**Le rugby joue un rôle social et culturel. Le joueur doit contribuer, à préserver l'esprit de Rugby :**

-  **Un club de rugby est une grande famille :** Toute personne quelle que soit son origine qui rentrent dans le sain de cette équipe doit honorer et respecter les couleurs du maillot et la vie du club.
-  **Respecter l'équipe, les entraîneurs, les soigneurs, les dirigeants :** Les personnes qui vous entourent pendant la saison de rugby sont là pour vous aider, soigner, vous soutenir mais ils ne sont pas là pour vous servir de bonne car ils sont tous bénévoles.
-  **Respecter les règles de jeux :** Avant, pendant et après un match.
-  **Respecter les arbitres, les juges de touches et les délégués officiels :** Ils sont là pour faire respecter et appliquer les règles de jeux pendant un match. L'arbitre est le directeur de jeu. Il est assisté de deux juges de touches. L'arbitre peut parfois faire des erreurs comme tout être humain.
-  **Respecter partenaires et adversaires :** Une rencontre de rugby oppose nécessairement deux équipes distinctes mais partageant la pratique d'une même discipline et la passion du même sport, le rugby.
-  **Respecter le public lors d'une rencontre :** Ne pas insulter, ne pas faire des gestes vulgaires envers le public.
-  **Bannir la violence et la tricherie :** Tout joueur doit être honnête envers lui et ses camarades de jeu. Il doit aussi apprendre à se maîtriser lors d'une bagarre sur le terrain et à protéger le plus faible. Le dopage est systématiquement une tricherie et une violence contre soi, dont les conséquences sont parfois imprévisibles à long terme.
-  **Être maître de soi.**
-  **Loyauté et fair-play.**
-  **Montrer l'exemple auprès des plus jeunes.**
-  **Ponctualité et assiduité :** Par respect pour votre encadrement et vos partenaires nous vous demandons de respecter les horaires établis pour les entraînements et les convocations des rencontres du week-end. Dans le cas où vous ne pourriez assister aux entraînements ou aux rencontres, il vous faudra contacter votre encadrement par téléphone.

A ..... le ..... Signature des Parents (\*)

Pour les licencié(e)s mineur(e)s

**(Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents) (\*)**



## CHARTRE DU PARENT

Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !




Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Trouvez ci-dessous, la Charte des Parents, indispensable pour le bon fonctionnement de nos écoles de Rugby et l'épanouissement de vos enfants.











### CHARTRE DU PARENT

Le rugby n'est pas qu'un sport, il véhicule plusieurs valeurs qu'en tant que parents de joueur mineur je dois respecter. Ainsi, en faisant pratiquer ce sport à mon enfant au sein du RCPM, j'ai des droits et des devoirs.

#### DROITS :

-  A l'information sur la vie du club
-  A l'information sur le comportement de mon enfant
-  A la communication du calendrier de la ou des catégorie(s) de mon (mes) enfant(s)

#### DEVOIRS :

-  Encourager l'équipe au bord du terrain, participer et aider aux manifestations du club
-  Laisser l'éducateur « coacher »
-  Respecter adversaire, partenaire, arbitre, éducateur, supporter...
-  Régler les droits d'inscription
-  Faire en sorte que mon enfant soit assidu et ponctuel aux entraînements et manifestations sportives
-  D'être moi-même ponctuel au moment de le récupérer en fin de séance.
-  Prévenir l'éducateur en cas d'absence
-  Préparer un équipement propre et au complet pour chaque entraînement ou tournoi de mon enfant.
-  De participer, par le dialogue, à la saison et aux performances de mon enfant.
-  Je m'engage à respecter et appliquer cette charte tout au long de la saison.

A ..... Le ..... Signatures (\*)

(Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents) (\*)



## CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY

**Rappel :**

L'original de ce Certificat Médical doit être remis au Club dans lequel PISSOT NATHAN MOSHE HAIM DIDIER, né(e) le 19/10/2007, s'affilie pour la saison 2016-2017.  
Une version scannée de ce Certificat Médical doit être déposée sur le formulaire d'affiliation dématérialisée du demandeur (Etape 3 du formulaire d'affiliation sur le site [www.fff.fr](http://www.fff.fr)).

**EXEMPLE**

### ZONE RESERVEE AU MEDECIN

**NOTE A L'ATTENTION DES MEDECINS POUR CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY**

Le Comité Médical de la FFR et ses différents experts ont rédigé le document « Visite Médicale de non contre-indication à la pratique du rugby / Aide à la consultation » que vous pouvez consulter sur le site [www.fff.fr](http://www.fff.fr) à la rubrique : AU CŒUR DU JEU / COMITE MEDICAL / REGLEMENT MEDICAL. En cas d'interrogation, vous pouvez joindre le Président de la Commission Médicale Régionale de votre Comité ou un membre du Comité Médical de la FFR en sollicitant leurs coordonnées auprès du secrétariat médical ([secretariat.medical@fff.fr](mailto:secretariat.medical@fff.fr))  
Pour les joueurs de plus de 35 ans, un test d'effort est fortement conseillé.

Je soussigné, atteste que PISSOT NATHAN MOSHE HAIM DIDIER ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable :

A la pratique du rugby éducatif

Nombre de cases cochées : 1, 2, 3, 4

NB : La non contre-indication à la pratique du rugby en compétition valide la non contre-indication à la pratique de l'arbitrage en compétition et/ou la non contre-indication à entraîner.

Aucune nature n'est autorisée

Date :

Signature et cachet du praticien

## ASSURANCES

### ZONE RESERVEE A L'AFFILIE

Je reconnais avoir pris connaissance sur mon formulaire d'affiliation (Etape 3 du formulaire sur le site [www.ovalie2.fff.fr](http://www.ovalie2.fff.fr)) :

- 1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.
- 2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives").
- 3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.
- 4/ que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximum pour les IPP importantes.

Je confirme avoir choisi l'option suivante :

Date :

Signature du demandeur

(Représentant Légal si le demandeur est mineur)